

Distr. restreinte
11 février 2013
Français
Original: anglais, français et
allemand

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports par voie navigable

Groupe de travail de l'unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure

Quarante-deuxième session

Genève, 13–15 février 2013

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire

Code européen des voies de navigation intérieure (CEVNI) (Résolution n° 24)

Harmonisation du RPNR et du CEVNI

Proposition du Groupe de travail du règlement de police de la CCNR

Les tableaux ci-après comportent les propositions du groupe de travail du règlement de police élaborées en vue de l'harmonisation du RPNR et du CEVNI. Les tableaux s'articulent comme suit :

- (a) Des propositions de modifications sont présentées pour les prescriptions (CEVNI ou RPNR) qu'il conviendrait de modifier.
- (b) Les champs vides signifient qu'il n'y a pas lieu de modifier les prescriptions correspondantes (CEVNI ou RPNR). Si des champs sont restés vides à la fois pour le RPNR et pour le CEVNI, ces prescriptions sont identiques ou très similaires. Dans ces cas, les prescriptions du CEVNI sont reprises dans le RPNR.
- (c) Si, pour une raison quelconque, les divergences entre les prescriptions du RPNR et celles du CEVNI doivent être maintenues à l'avenir, ceci est indiqué. Ces cas doivent être incorporés au chapitre 9 du CEVNI et du RPNR (nouveau).
- (d) Si des propositions de modifications du groupe de travail ne sont pas prises en compte lors de la prochaine révision du CEVNI, il est prévu que la disposition correspondante du RPNR soit maintenue.
- (e) Par principe, les titres du CVNI seront repris dans le RPNR, à moins qu'un titre divergent ne figure dans le tableau ci-après.
- (f) Les remarques **surlignées en gris** nécessitent un réexamen par le groupe de travail du règlement de police de la CCNR.

Tableau 1
Chapitres 1 à 8

CEVNI			RPNR		
Art.	Par.	Observations	Art.	Ch.	Observations
1.01			1.01		Reprise dans le RPNR de la structure des définitions du CEVNI
	a) 5	La CCNR propose de reprendre la définition du RPNR dans le CEVNI			
	a) 6				Reprise dans le RPNR
	a) 11				Reprise dans le RPNR
	c) 1				Maintien dans le RPNR du renvoi à la norme EN 14744
	c) 2				Maintien dans le RPNR du renvoi à la norme EN 14744
	c) 3				Maintien dans le RPNR du renvoi à la norme EN 14744
	c) 6				Pas de reprise dans le RPNR
	d) 5				Reprise dans le RPNR
	d) 8				Reprise dans le RPNR
	d) 9	La CCNR propose une modification : suppression de la deuxième partie "...et déterminé ..."			Reprise dans le RPNR, mais sans la deuxième partie "...et déterminé ..."
	d) 10	La CCNR propose la suppression des termes "ou d'autres raisons"			Reprise dans le RPNR
	d) 11				
1.01	d) 12		1.01		Reprise dans le RPNR
	d) 13	La CCNR propose de reprendre aussi la définition du RPNR, annexe 8, pour le chenal navigable			Reprise dans le RPNR
	d) 16				Reprise dans le RPNR
		La CCNR propose de reprendre la définition du RPNR pour l'appareil AIS Intérieur			
1.02	1	La CCNR propose de reprendre dans le CEVNI une référence au certificat d'aptitude, comme dans le RPNR actuel	1.02	1	Vérification par le groupe de travail s'il y a lieu de compléter l'article 1.02 concernant les personnes responsables
	2			2	
				3	
	3			4	

CEVNI			RPNR		
Art.	Par.	Observations	Art.	Ch.	Observations
	4			5	
	5				
	6	La CCNR propose l'ajout de dispositions concernant la concentration d'alcool dans le sang. (Adapter la version allemande à l'article 1.03, paragraphe 4)		7	Reprise dans le RPNR
	7	La CCNR propose d'incorporer à la lettre b) "en cas d'absence d'une personne visée à la lettre a)"		6	Reprise dans le RPNR
1.03	1		1.03	1	
	2			2	
	3			3	
	4	La CCNR propose l'ajout de dispositions concernant la concentration d'alcool dans le sang		4	
1.04	1	Voir art. 1.01 d) 11 (Définition "vitesse de sécurité")	1.04		
1.04	2	La CCNR propose d'adapter la lettre d) au RPNR	1.04		
	3	La CCNR propose la suppression			Pas de reprise dans le RPNR
1.05			1.05		
1.06			1.06		Reprise dans le RPNR
1.07	1		1.07	1	
	2			2	Le groupe de travail examinera cette prescription après les concertations au sein des organes de la CCNR sur la nouvelle rédaction des exigences applicables à la vue dégagée
	3			3	
	4			4	Le groupe de travail examinera cette prescription après les concertations au sein des organes de la CCNR sur la nouvelle rédaction des exigences applicables au transport de conteneurs
	5			5	
1.08	1		1.08	1	
	2	La CCNR propose une adaptation au RPNR		2	

CEVNI			RPNR		
Art.	Par.	Observations	Art.	Ch.	Observations
	3			3	
	4	La CCNR propose une adaptation au RPNR		4	
1.09	1		1.09	1	
		La CCNR propose une adaptation au RPNR		2	
	2			3	
	3			4	
	4	La CCNR propose de ne pas indiquer d'âge		5	Voir article 1.02, chiffre 1
1.10	1	La CCNR propose de compléter si possible la liste par l'ajout de documents exigés de manière générale	1.10	1	Les documents du RPNR non mentionnés dans le CEVNI doivent être ajoutés au chapitre 9
	2				
	3				
				3	
	4			4	
	5			2	
1.11	1		1.11		Reprise dans le RPNR à l'exception du mot "ouverts"
	2				
1.12	1	La CCNR propose de compléter l'expression "installations flottantes"	1.12	1	Reprise dans le RPNR
	2			2	Reprise dans le RPNR
	3			3	
	4			4	
1.13	1	Dans la version allemande, compléter l'énumération par l'ajout des radeaux	1.13	1	
	2			2	
	3			3	
1.14		La CCNR propose de reprendre l'exemple de l'épi	1.14		
1.15	1		1.15	1	
	2	La CCNR propose la suppression, car redondance au chapitre 10			

CEVNI			RPNR		
Art.	Par.	Observations	Art.	Ch.	Observations
	3	La CCNR propose une adaptation après la possible suppression du paragraphe 2		2	
1.16	1		1.16	1	
	2			2	
1.17	1		1.17	1	
	2			2	
	3			3	
1.18	1		1.18	1	
	2	La CCNR propose d'ajouter les termes "matériels flottants"		2	
				3	Reprise dans le RPNR
				4	Reprise dans le RPNR
1.19		La CCNR propose de compléter la disposition comme dans le RPNR	1.19		
1.20	1		1.20		
	2				Reprise dans le RPNR
1.21	1		1.21	1	
	2			1	
	3			1	
	4			1	
	5	La CCNR propose une adaptation reprenant le chiffre 2 du RPNR		2	
1.22		La CCNR propose une adaptation au RPNR ; la formulation "et publiée par voie d'avis", notamment, constitue une restriction juridique inutile	1.22	1	
				2	
				3	Reprise de la disposition spéciale de la navigation rhénane au chapitre 9
1.23			1.23		
		La CCNR propose de compléter le CEVNI sur la base du RPNR	1.24		
		La CCNR propose de compléter le CEVNI sur la base du RPNR	1.25		
2.01	1 a), b)		2.01	1	Reprise dans le RPNR

CEVNI			RPNR		
Art.	Par.	Observations	Art.	Ch.	Observations
	1 c), d)	La CCNR propose la reprise des lettres c) et d) du RPNR			
	2	La CCNR propose une adaptation au RPNR		2	
	3			3	Reprise dans le RPNR
	4	La CCNR propose la suppression			Pas nécessaire dans le RPNR
	5				Pas nécessaire dans le RPNR
2.02	1		2.02	1 2	Reprise dans le RPNR
	2			2 1	
	3			2	
	4	Nécessité de clarifier les marques que doivent porter les canots de service		3	
2.03				2.03	Reprise dans le RPNR
2.04	1		2.04	1	Maintien du RPNR
	2			2	Maintien du RPNR
2.05	1	La CCNR propose une adaptation au RPNR	2.05	1	Maintien du RPNR
	2			2	Maintien du RPNR
3.01	1		3.01	2	
	2			4	Maintien dans le RPNR en tant que chiffre 4, voir toutefois art. 3.10, paragraphe 5 du CEVNI
	3			1	Reprise de la lettre e) dans le RPNR
3.01			3.01	3	Maintien du chiffre 3 du RPNR en tant que chiffre 4, voir toutefois art. 3.10, paragraphe 5 du CEVNI
	4	La CCNR propose une nouvelle prescription en remplacement des articles 3.08, paragraphe 5, 3.10, paragraphe 10, 3.11, paragraphe 3, 3.13, paragraphe 7 ¹			

¹ La prescription proposée est rédigée comme suit :
 Pendant le passage par une ouverture de pont fixe, de pont fermé ou de barrage, ou pendant le passage aux écluses, les bateaux peuvent porter à une hauteur réduite les feux, panneaux, balles, etc. prescrits au présent chapitre, de sorte que le passage puisse s'effectuer sans difficulté.

CEVNI			RPNR		
Art.	Par.	Observations	Art.	Ch.	Observations
3.02			3.02	1	Reprise dans le RPNR
				2	Maintien du RPNR
				3	Maintien du RPNR
3.03	1		3.03	1	
	2			2	
	3			3	Reprise dans le RPNR à l'exception de l'allègement pour les menues embarcations
3.04	1		3.04	1	Reprise dans le RPNR
	2			2	Reprise dans le RPNR
	3			3	Reprise dans le RPNR
	4			4	Reprise dans le RPNR
3.05	1		3.05	1	Reprise dans le RPNR
	2			2	Reprise dans le RPNR
3.06			3.06		Maintien du RPNR
3.07	1	Correction nécessaire (feux au lieu de fanaux)	3.07	1	Reprise dans le RPNR
	2			2	
3.08	1	La CCNR propose de supprimer l'exigence d'une fixation à l'emplacement de la plus grande largeur	3.08	1	Reprise dans le RPNR
	2	La CCNR propose la suppression de la 1ère phrase (adaptation au RPNR)		2	
	3				Pas de reprise dans le RPNR
	4			3	
	5				
	6			4	Reprise dans le RPNR
3.09	1	La CCNR propose de supprimer la mention d'un bateau motorisé placé en renfort, car non pertinent sur le plan juridique ; le cas échéant, clarification des dispositifs auxiliaires de remorquage ; la CCNR estime que des dispositions spéciales pour les dispositifs auxiliaires de remorquage sont inutiles	3.09	1	Reprise dans le RPNR
	2	Paragraphe 2 analogue au paragraphe 1		2	Reprise dans le RPNR

CEVNI			RPNR		
Art.	Par.	Observations	Art.	Ch.	Observations
	3	La CCNR propose de reprendre l'allégement prévu dans le RPNR pour les bâtiments plus petits		3	Reprise dans le RPNR
	4			4	Reprise dans le RPNR
	5				Pas de reprise dans le RPNR (Voir CEVNI art. 3.08, paragraphe 5)
		La CCNR propose une adaptation au RPNR		5	Maintien du RPNR
	6				Pas de reprise dans le RPNR
	7			6	
3.10	1		3.10	1	Reprise dans le RPNR
	2	L'expression "bateaux motorisés placés en renfort" doit être précisée ou être remplacée par "remorqués"		3, 4	Reprise dans le RPNR
	3				Pas de reprise dans le RPNR
	4			2	Pas de reprise dans le RPNR ; le chiffre 2 du RPNR doit être maintenu en raison du panneau bleu
	5	Voir article 3.01			
3.11	1		3.11	1	Reprise dans le RPNR
	2				Pas de reprise dans le RPNR
	3				Pas de reprise dans le RPNR
	4			2	Reprise dans le RPNR
3.12	1		3.12	1	Reprise dans le RPNR
	2				Reprise dans le RPNR
	3				Reprise dans le RPNR
	4			2	Reprise dans le RPNR si l'article 3.35 est également repris
3.13	1	La CCNR propose une adaptation au RPNR	3.13	1	Maintien du RPNR
3.13	2		3.13	1	Reprise dans le RPNR
	3			2	Reprise dans le RPNR
	4			3	Reprise dans le RPNR
	5	La CCNR propose l'ajout de lettres pour subdiviser les prescriptions		4	Reprise dans le RPNR, mais sans limitation de la longueur

CEVNI			RPNR		
Art.	Par.	Observations	Art.	Ch.	Observations
	6			5	Reprise dans le RPNR
	7				Pas de reprise dans le RPNR
		La CCNR propose une adaptation au RPNR		6	
3.14	1	La CCNR propose de supprimer la tabulation à la ligne "comme indiqué dans ..." pour revenir à la marge	3.14	1	Reprise dans le RPNR
	2	La CCNR propose de supprimer la tabulation à la ligne "comme indiqué dans ..." pour revenir à la marge		2	Reprise dans le RPNR
	3	La CCNR propose de supprimer la tabulation à la ligne "comme indiqué dans ..." pour revenir à la marge		3	Reprise dans le RPNR
	4			4	Reprise dans le RPNR
	5			5	Reprise dans le RPNR
	6			6	Reprise dans le RPNR
	7			7	Reprise dans le RPNR
	8			8	Reprise dans le RPNR
3.15			3.15		Reprise dans le RPNR
3.16	1	La CCNR propose de supprimer la signalisation diurne	3.16	1	Reprise dans le RPNR, mais avec la dimension de 15 m au lieu de 20 m
	2			2	
	3	La CCNR propose de supprimer la signalisation diurne		3	Maintien dans le RPNR
3.17			3.17		Reprise dans le RPNR
3.18	1		3.18		Reprise dans le RPNR
	2				Reprise dans le RPNR
3.19			3.19		Reprise dans le RPNR
3.20	1	La CCNR propose l'ajout de lettres pour subdiviser les prescriptions. La CCNR propose de supprimer la signalisation diurne	3.20	1	Reprise dans le RPNR
3.20	2		3.20	1	Pas de reprise dans le RPNR
	3			2	Reprise dans le RPNR
	4			3	Maintien du RPNR
		La CCNR propose une adaptation au		4	Maintien du RPNR

CEVNI			RPNR		
Art.	Par.	Observations	Art.	Ch.	Observations
		RPNR			
3.21			3.21		Reprise dans le RPNR
3.22	1		3.22	1	Reprise dans le RPNR
	2			2	Reprise dans le RPNR
3.23			3.23		Reprise dans le RPNR
3.24			3.24		Reprise dans le RPNR
3.25	1		3.25	1	Reprise dans le RPNR
	2			1	Reprise dans le RPNR
	3			1	Reprise dans le RPNR
	4			2	
	5			3	
3.26	1, 2		3.26	1, 2, 3	Maintien dans le RPNR
	3			4	Maintien du RPNR
3.27			3.27		Reprise dans le RPNR
3.28			3.28		Reprise dans le RPNR
3.29	1		3.29	1	Reprise dans le RPNR
	2			2	Reprise dans le RPNR
3.30	1	La CCNR propose une adaptation au RPNR	3.30	1	Pas de reprise dans le RPNR
	2			2	
3.31	1	La CCNR propose une adaptation au RPNR	3.31	1	Pas de reprise dans le RPNR
	2			2	
3.32	1	La CCNR propose une adaptation au RPNR	3.32	1	Pas de reprise dans le RPNR
	2	La CCNR propose une adaptation à l'article 3.31, chiffre 1 ou au RPNR		2	Pas de reprise dans le RPNR
3.33	1		3.33	1	
	2			2	
	3			3	
3.34	1		3.34	1	Pas de reprise dans le RPNR
	2			2	Pas de reprise dans le RPNR

CEVNI			RPNR		
Art.	Par.	Observations	Art.	Ch.	Observations
3.34	3		3.34	3	Pas de reprise dans le RPNR
3.35	1		3.35	1	Pas de reprise dans le RPNR
	2			2	Pas de reprise dans le RPNR
3.36	1		3.36	1	Reprise dans le RPNR
	2			2	Pas de reprise dans le RPNR
3.37			3.37		Pas de reprise dans le RPNR
3.38			3.38		Pas de reprise dans le RPNR
4.01	1	La CCNR propose de supprimer le mot "certaines"	4.01	1	
	2			2	Pas de reprise dans le RPNR
	3	La CCNR propose de supprimer le passage "sauf disposition contraire particulière"		3	Reprise dans le RPNR
	4			4	
4.02	1		4.02	1	
	2			2	Reprise dans le RPNR
4.03	1		4.03	1	
	2			2	
4.04	1		4.04	1	
	2			2	
4.05	1	La CCNR propose une adaptation au RPNR	4.05	1	
	2 3	La CCNR propose une adaptation au RPNR		4 5	
	4	La CCNR propose une adaptation au RPNR			
	5	La CCNR propose une adaptation au RPNR		6	
				2	
				3	
4.06	1		4.06	1	Reprise dans le RPNR
	a			a	Reprise dans le RPNR ; établir un lien avec le RVBR

CEVNI			RPNR		
Art.	Par.	Observations	Art.	Ch.	Observations
	b			b	Reprise dans le RPNR ; établir un lien avec le RPN
	c			c	Pas de reprise dans le RPNR
4.06	2	La CCNR propose une adaptation au RPNR	4.06	2	Maintien du RPNR
	3			3	
4.07	1		4.07	1	Le groupe de travail examinera cette prescription après les concertations au sein des organes de la CCNR sur la nouvelle rédaction des exigences applicables aux appareils AIS Intérieur
	2			2	Le groupe de travail examinera cette prescription après les concertations au sein des organes de la CCNR sur la nouvelle rédaction des exigences applicables aux appareils AIS Intérieur
5.01	1		5.01	1	Reprise dans le RPNR
	2			2	
5.02			5.02	1	Reprise dans le RPNR
				2	Pas de reprise dans le RPNR
5.03	1	La CCNR propose la suppression			Pas de reprise dans le RPNR
	2	La CCNR propose la suppression			Pas de reprise dans le RPNR
6.01					Pas de reprise dans le RPNR
6.01 bis			6.01		Reprise dans le RPNR
6.02	1				Reprise dans le RPNR ²
	2		6.02	1	Reprise dans le RPNR
				2	Reprise dans le RPNR ³
			6.02a ⁴	1	
				2	
				3	

² Les dispositions du CEVNI seront reprises dans le RPNR. Les exceptions actuelles dans le RPNR doivent être maintenues ; ce point doit être revérifié.

³ Les dispositions du CEVNI seront reprises dans le RPNR. Les exceptions actuelles dans le RPNR doivent être maintenues ; ce point doit être revérifié.

⁴ Les dispositions de l'article 6.02bis du RPNR doivent être maintenues au chapitre 9 si elles ne figurent pas déjà dans le CEVNI. Ce point doit être vérifié.

CEVNI			RPNR		
Art.	Par.	Observations	Art.	Ch.	Observations
				4	
				5	
6.03	1		6.03	1	
	2			2	Reprise dans le RPNR
	3			3	Reprise dans le RPNR
	4				Reprise dans le RPNR
6.03 bis	1				Reprise dans le RPNR
6.03 bis	2		6.03		Reprise dans le RPNR
	3				Reprise dans le RPNR
	4				Reprise dans le RPNR
6.04	1		6.04		Reprise dans le RPNR
	2			1	
	3			2	
	4	La CCNR propose d'inverser les lettres a) et b)		3	Reprise dans le RPNR à l'exception de la lettre a), 1 ^{er} tiret
	5			4	Reprise dans le RPNR
	6			5	Reprise dans le RPNR
	7				Reprise dans le RPNR
	8				Reprise dans le RPNR
6.05	1		6.05		Reprise dans le RPNR
	2			1	Reprise dans le RPNR
	3			2	Reprise dans le RPNR ⁵
	4			3	Reprise dans le RPNR
	5			4	Reprise dans le RPNR
	6				Reprise dans le RPNR
	7				Reprise dans le RPNR
6.06			6.06		Reprise dans le RPNR
6.07	1		6.07	1	Reprise dans le RPNR ⁶

⁵ Au chapitre 9, chiffre 2, lettre a), le nombre des passagers doit être de 300.

CEVNI			RPNR		
Art.	Par.	Observations	Art.	Ch.	Observations
					L'article 6.07, chiffre 1, lettre a), 2 ^{ème} demie phrase doit être maintenue et reprise au chapitre 9
	2			2	
6.08	1	La CCNR propose une adaptation au RPNR.	6.08	1	Maintien du RPNR ⁷
	2			2	
6.09	1		6.09	1	
	2			2	Reprise dans le RPNR
6.10	1		6.10	1	Reprise dans le RPNR
	2			2	
	3			3	Pas de reprise dans le RPNR
	4			4	
	5			5	
	6				Reprise dans le RPNR
6.10	7		6.10		Reprise dans le RPNR
6.11			6.11		Reprise dans le RPNR
6.12	1		6.12		Reprise dans le RPNR
	2				Reprise dans le RPNR
6.13	1		6.13	1	Reprise dans le RPNR
	2			2	Reprise dans le RPNR
	3			3	Reprise dans le RPNR
	4				Reprise dans le RPNR
	5			4	Reprise dans le RPNR
6.14			6.14		Reprise dans le RPNR
6.15			6.15		
6.16	1		6.16	1	Reprise dans le RPNR
	2			2	Reprise dans le RPNR
	3			2	Reprise dans le RPNR

⁶ La lettre d) n'est pas reprise. Nécessité de vérifier comment ceci doit être mentionné au chapitre 9.

⁷ Si le panneau A.4.1 doit être repris à l'annexe 7, il est nécessaire de compléter l'article 6.08, chiffre 1.

CEVNI			RPNR		
Art.	Par.	Observations	Art.	Ch.	Observations
	4			3	Reprise dans le RPNR
	5			4	Reprise dans le RPNR
	6				Pas de reprise dans le RPNR
	7				Reprise dans le RPNR
6.17	1		6.17	1	Reprise dans le RPNR
	2			2	Reprise dans le RPNR
	3			3	Reprise dans le RPNR
	4			4	Reprise dans le RPNR
6.18	1		6.18	1	
	2			2	Reprise dans le RPNR
	3				Pas de reprise dans le RPNR
6.19	1		6.19	1	
		La CCNR propose une adaptation au RPNR.		2	Maintien dans le RPNR
	2			3	
6.20	1		6.20	1	Reprise dans le RPNR
	2			2	Reprise dans le RPNR
	3			3	Reprise dans le RPNR
6.21	1		6.21	1	
	2				Reprise dans le RPNR
	3			2	La 2 ^{ème} phrase du RPNR est maintenue
6.21	4		6.21		Reprise dans le RPNR
	5	La CCNR propose une adaptation au RPNR		3	
6.21 bis		La CCNR propose la reprise de l'article 8.04 du RPNR			Reprise de l'article 8.04 du RPNR
6.22			6.22	1	Reprise dans le RPNR
		La CCNR propose une adaptation au RPNR		2	
6.22 bis			6.22 bis		Reprise dans le RPNR
6.23	1		6.23	1	
	2			2	

CEVNI			RPNR		
Art.	Par.	Observations	Art.	Ch.	Observations
6.24	1		6.24	1	
	2			2	
6.25	1		6.25	1	Reprise dans le RPNR
	2			2	Reprise dans le RPNR
	3			3	
6.26	1		6.26		Reprise dans le RPNR
	2				Reprise dans le RPNR
	3				Reprise dans le RPNR
	4				Reprise dans le RPNR
	5				Reprise dans le RPNR
	6				Reprise dans le RPNR
6.27	1		6.27	1	Reprise dans le RPNR
	2			2	Reprise dans le RPNR
6.28	1		6.28	1	
	2			2	
	3			3	Reprise dans le RPNR
	4			4	
	5			5	
	6			6	
	7			7	
	8			8	
	9	La CCNR propose une adaptation au RPNR		9	
	10			10	
6.28	11		6.28	11	
	12			12	
6.28 bis	1		6.28 bis	1	
	2			2	
	3			3	
	4			4	

CEVNI			RPNR		
Art.	Par.	Observations	Art.	Ch.	Observations
6.29			6.29		Reprise dans le RPNR
	a				Reprise dans le RPNR
	b				Reprise dans le RPNR
		La CCNR propose une modification de la rédaction ; il conviendrait de supprimer au moins les mots "au maximum"			Reprise dans le RPNR
6.30	Titre				Reprise dans le RPNR
6.30	1		6.30	1	Reprise dans le RPNR
	2	La CCNR propose de reprendre dans la 3 ^{ème} phrase la rédaction de l'article 6.30, chiffre 4, du RPNR et d'incorporer cette phrase sous un paragraphe distinct		2	Reprise dans le RPNR
	3			3	
	4				Pas de reprise dans le RPNR
	5				Pas de reprise dans le RPNR
				4	
				5	
6.31	1			1	Pas de reprise dans le RPNR
				2	Pas de reprise dans le RPNR
	2			3	Pas de reprise dans le RPNR
	3				Pas de reprise dans le RPNR
6.32	1		6.32	1	Pas de reprise dans le RPNR
	2			2	Pas de reprise dans le RPNR
	3				
	4				
	5				
	6			3	Pas de reprise dans le RPNR
6.33	1		6.33		Reprise dans le RPNR
	2				Pas de reprise dans le RPNR
6.34	1		6.33		Pas de reprise dans le RPNR
	2				Pas de reprise dans le RPNR
	3				Pas de reprise dans le RPNR

CEVNI			RPNR		
Art.	Par.	Observations	Art.	Ch.	Observations
6.35	1				Pas de reprise dans le RPNR
	2				Pas de reprise dans le RPNR
	3				Pas de reprise dans le RPNR
	4				Pas de reprise dans le RPNR
6.36	1				Pas de reprise dans le RPNR
	2				Pas de reprise dans le RPNR
	3				Pas de reprise dans le RPNR
6.37	1				Pas de reprise dans le RPNR
	2				Pas de reprise dans le RPNR
7.01	1		7.01	1	
				2	Maintien du RPNR
	2			3	Reprise dans le RPNR
	3			4	
				5	Maintien du RPNR
7.02	1		7.02	1	Reprise dans le RPNR
	2			2	Reprise dans le RPNR
7.03	1		7.03	1	
	2			2	
7.04	1		7.04	1	Reprise dans le RPNR
	2			2	Reprise dans le RPNR
	3			3	
7.05	1		7.05	1	
	2			2	Reprise dans le RPNR
	3			3	
	4			4	
	5				Reprise dans le RPNR
7.06			7.06	1	Reprise dans le RPNR
				2	
7.07	1	La CCNR propose de supprimer la dernière phrase	7.07	1	Reprise dans le RPNR
	2			2	Reprise dans le RPNR

CEVNI			RPNR		
Art.	Par.	Observations	Art.	Ch.	Observations
	3			3	
7.08	1		7.08		Pas de reprise dans le RPNR
7.08	2	La CCNR propose une adaptation au RPNR	7.08	1	Pas de reprise dans le RPNR
	3			2	
	4			3	Reprise dans le RPNR
	5			4	Reprise dans le RPNR ⁸
8.01	1		8.09	1	Reprise dans le RPNR
	2			2	
	3			3	
	4	La CCNR propose la reprise de la 2 ^{ème} phrase du RPNR		4	Maintien dans le RPNR
	5			5	
	6			6	
	7			7	
	8			8	
8.02			12.01		Le groupe de travail examinera cette prescription après les concertations au sein des organes de la CCNR sur la nouvelle rédaction des obligations d'annonce

Tableau 2
Annexes 1 à 10

CEVNI			RPNR		
Annexe	Para- graphe	Observations	Annexe	Chiffre	Observations
1		Ajouter le groupe de lettres distinctives pour la Slovénie	1		
2		La CCNR propose de supprimer l'annexe ou de reprendre la formulation des prescriptions techniques (Directive 2006/87/CE, CEE-ONU Rés. 61)	2		Pas de reprise dans le RPNR

⁸ Les termes propriétaire et exploitant doivent être précisés, ("Eigentümer, Betreiber et Ausrüster" dans la version allemande) de même que la nécessité du terme Ausrüster (équipementier).

		CEVNI			RPNR
Annexe	Para- graphe	Observations	Annexe	Chiffre	Observations
3	Section I				
	1.1	La CCNR propose de supprimer la 1 ^{ère} phrase, étant donné que les articles sont mentionnés dans les textes qui accompagnent les croquis ; La 2 ^{ème} phrase doit être supprimée, étant donné qu'il n'existe plus de notes de bas de page dans le CEVNI			Reprise dans le RPNR
	1.2	Si le n° 1.1 doit être supprimé, les mots "ci-après" doivent être insérés après le mot "croquis". La CCNR propose de reprendre la 3 ^{ème} phrase en tant que n° 1.3. La CCNR propose de reprendre la 4 ^{ème} phrase en tant que n° 1.4. et de reprendre sous le croquis le texte du croquis 1 du RPNR ⁹			Reprise dans le RPNR
	1.3	La CCNR propose de reprendre l'ancien n° 1.3 en tant que nouveau n° 1.5			Reprise dans le RPNR
3	Section II ¹⁰				
		Contenu dans la section 1.2		1	
	1			2	Reprise dans le RPNR
	2			3	Reprise dans le RPNR
	3				Pas de reprise dans le RPNR
	4			64	Reprise dans le RPNR
	5			4	Reprise dans le RPNR
	6			5	Reprise dans le RPNR
	7			6	Reprise dans le RPNR
	8			7	Reprise dans le RPNR
	9			8	Reprise dans le RPNR
	10			9	Reprise dans le RPNR
	11			10	Reprise dans le RPNR

⁹ "Article 3.01 Définitions et application

chiffre 1 : L'arc d'horizon sur lequel sont visibles le feu de mat, les feux de côtés et le feu de poupe".

¹⁰ La numérotation des croquis dans le CEVNI doit être reprise dans le RPNR.

<i>CEVNI</i>			<i>RPNR</i>		
<i>Annexe</i>	<i>Para- graphe</i>	<i>Observations</i>	<i>Annexe</i>	<i>Chiffre</i>	<i>Observations</i>
	12				Pas de reprise dans le RPNR
	13			11	Reprise dans le RPNR
	14			12	Reprise dans le RPNR
	15			14	Reprise dans le RPNR
	16	Conformément à la prescription, nécessiter d'ajouter un deuxième feu de poupe		13	Pas de reprise dans le RPNR
	17			15	Reprise dans le RPNR
	18			16	Reprise dans le RPNR
	19				Pas de reprise dans le RPNR
	20			17	Reprise dans le RPNR
	21			26	Reprise dans le RPNR
	22	La CCNR propose une adaptation au RPNR ¹¹		18	Maintien du RPNR
	23			19	Reprise dans le RPNR
	24			20	Reprise dans le RPNR
	25				Pas de reprise dans le RPNR
	26			21	Reprise dans le RPNR
	27			22	Reprise dans le RPNR
	28			23	Reprise dans le RPNR
	29	La CCNR propose de supprimer dans le texte sous le croquis les termes "de moins de 7 m de long"		24	Reprise dans le RPNR avec modification du texte sous le croquis
	30			25	Reprise dans le RPNR
	31a			27a	Reprise dans le RPNR
	31b			27b	Reprise dans le RPNR
	32a			28a	Reprise dans le RPNR
	32b			28b	Reprise dans le RPNR
	33			29	Reprise dans le RPNR
	34			30	Reprise dans le RPNR
	35			31	Reprise dans le RPNR

¹¹ Conformément à la proposition pour l'adaptation des articles.

		<i>CEVNI</i>			<i>RPNR</i>
<i>Annexe</i>	<i>Para- graphe</i>	<i>Observations</i>	<i>Annexe</i>	<i>Chiffre</i>	<i>Observations</i>
	36			32	Reprise dans le RPNR
	37			33	Reprise dans le RPNR
	38	La CCNR propose de supprimer la signalisation diurne		34	Reprise dans le RPNR, mais sans la signalisation diurne
	39			35	Reprise dans le RPNR
	40	La CCNR propose de supprimer la signalisation diurne		36	Reprise dans le RPNR, mais sans la signalisation diurne
	41	La CCNR propose de supprimer le croquis, étant donné qu'il n'existe pas de prescription faisant référence à ce croquis			
	42			37	Reprise dans le RPNR
	43a			38	Reprise dans le RPNR
	43b				Reprise dans le RPNR
	44			39	Reprise dans le RPNR
	45			40	Reprise dans le RPNR, mais sans mention du paragraphe 4
	46	La CCNR propose l'ajout de lettres pour subdiviser les prescriptions			Reprise dans le RPNR
	47	"paragraphe 3" doit être remplacé par "paragraphe 2"			Pas de reprise dans le RPNR
	48	La CCNR propose de supprimer la signalisation diurne		41	Reprise dans le RPNR
	49			42	Reprise dans le RPNR
	50			43	Reprise dans le RPNR
	51			44	Reprise dans le RPNR
	52			45	Reprise dans le RPNR
	53			46	Reprise dans le RPNR
	54			47	Reprise dans le RPNR
	55			48	Reprise dans le RPNR
	56			49b	Reprise dans le RPNR
		La CCNR propose une adaptation au RPNR (Article 3.25, chiffre 2)		49a	Maintien du RPNR
	57			50b	Reprise dans le RPNR

<i>CEVNI</i>			<i>RPNR</i>		
<i>Annexe</i>	<i>Para- graphe</i>	<i>Observations</i>	<i>Annexe</i>	<i>Chiffre</i>	<i>Observations</i>
		La CCNR propose une adaptation au RPNR (Article 3.25, chiffre 2)		50a	Maintien du RPNR
	58	La CCNR propose d'incorporer un renvoi au paragraphe 4		51	Reprise dans le RPNR
	59	La CCNR propose d'incorporer un renvoi au paragraphe 4		52	Reprise dans le RPNR
	60			53, 55	Maintien du RPNR
	61			54	Maintien du RPNR
	62			56	Reprise dans le RPNR
	63			57	Reprise dans le RPNR
	64			58	Reprise dans le RPNR
	65	La CCNR propose une adaptation au RPNR		59	Maintien du RPNR
	66	La CCNR propose une adaptation au RPNR		60	Maintien du RPNR
	67	La CCNR propose une adaptation au RPNR		61	Maintien du RPNR
	68			62	Reprise dans le RPNR
	69				Pas de reprise dans le RPNR
	70				Pas de reprise dans le RPNR
	71				Pas de reprise dans le RPNR
	72				Pas de reprise dans le RPNR
	73			65	Reprise dans le RPNR
	74				Pas de reprise dans le RPNR
	75				Pas de reprise dans le RPNR
				63	Maintien du RPNR
4		Sans objet			Sans objet
5		Sans objet			Sans objet

CEVNI			RPNR		
Annexe	Para- graphe	Observations	Annexe	Chiffre	Observations
6	Sections I et II	La CCNR propose de reprendre si nécessaire les exigences dans les prescriptions techniques			Pas de reprise dans le RPNR
6	Section III	La CCNR propose de reprendre les deux dernières phrases des remarques préalables du RPNR			Reprise dans le RPNR, mais sans les mots "et le signal tritonal"
	A	La CCNR propose - de reprendre dans la version anglaise la formulation "je bats en arrière", - d'insérer un renvoi à l'article 4.04, paragraphe 1. La note de bas de page doit être supprimée ou reprise au chapitre 9.			Reprise dans le RPNR
	B	La CCNR propose de remplacer les mots "Premier cas" et "Deuxième cas" par les mots "Demande de croisement à bâbord" et "Demande de croisement à tribord"			Reprise dans le RPNR
	C	La CCNR propose de remplacer les mots "Premier cas" et "Deuxième cas" par les mots "demande de dépassement du rattrapé à bâbord" et "demande de dépassement du rattrapé à tribord"			Reprise dans le RPNR à l'exception du signal sonore visé à l'article 6.10, paragraphe 3
	D				Reprise dans le RPNR
	E	La CCNR propose de reprendre le titre du RPBR "Signaux par temps bouché"			Pas de reprise dans le RPNR
7		La note de bas de page relative au titre de l'annexe doit être supprimée. La CCNR propose de manière générale de compléter dans l'annexe 7 les renvois aux articles par des renvois aux paragraphes correspondants afin de les préciser. La CCNR propose la reprise du paragraphe 2 de la remarque préalable du RPNR			

		CEVNI	RPNR		
Annexe	Para- graphe	Observations	Annexe	Chiffre	Observations
7	Section I				
	A.1	La CCNR propose de reprendre aussi l'article 3.25 dans la liste des articles			
	A.1a		A.1		Reprise dans le RPNR
	A.1b		A.1		Reprise dans le RPNR
	A.1c		A.1		Reprise dans le RPNR
	A.1d		A.1		Reprise dans le RPNR
	A.1e		A.1		Reprise dans le RPNR
	A.1f		A.1		Reprise dans le RPNR
		La CCNR propose la reprise du A.1a du RPNR en tant que A.1g	A.1a		Maintien du RPNR
	A.2		A.2		Reprise dans le RPNR
	A.3		A.3		Reprise dans le RPNR
	A.4		A.4		Reprise dans le RPNR
	A.4.1				¹²
	A.5	La CCNR propose la reprise du texte complémentaire du RPNR	A.5		Maintien du RPNR
	A.5.1	La CCNR propose la reprise du texte complémentaire du RPNR	A.5.1		Maintien du RPNR
	A.6	La CCNR propose la reprise du texte complémentaire du RPNR	A.6		Maintien du RPNR
	A.7	La CCNR propose la reprise du texte complémentaire du RPNR	A.7		Maintien du RPNR
	A.8		A.8		Reprise dans le RPNR
	A.9	La CCNR propose d'éviter le texte "créer des remous" ou d'utiliser une rédaction similaire à celle de la version néerlandaise du RPNR	A.9		Reprise dans le RPNR
	A.9a				Reprise dans le RPNR
	A.9b				Reprise dans le RPNR
	A.10		A.10		Reprise dans le RPNR
	A.11		A.11		Reprise dans le RPNR

¹² Si le panneau A.4.1 doit être repris, il est nécessaire de compléter l'article 6.08, chiffre 1.

		CEVNI			RPNR
Annexe	Para- graphe	Observations	Annexe	Chiffre	Observations
	A.11a				Reprise dans le RPNR
	A.11b				Reprise dans le RPNR
	A.12	La CCNR propose d'insérer le texte explicatif "La navigation est interdite à tous les bâtiments motorisés", à l'instar de l'article 6.22, chiffre 2, du RPNR ¹³			Reprise de la proposition pour le CEVNI dans le RPNR
	A.13	La CCNR propose de transférer la note de bas de page dans une prescription, de sorte que ce signal fasse aussi l'objet d'une prescription correspondante	A.13		Pas de reprise dans le RPNR
	A.14		A.14		Reprise dans le RPNR
	A.15		A.15		Reprise dans le RPNR
	A.16		A.16		Reprise dans le RPNR
	A.17		A.17		Reprise dans le RPNR
	A.18	La CCNR propose d'ajouter la définition des bâtiments concernés à l'article 1.01	A.18		Reprise dans le RPNR
	A.19				Reprise dans le RPNR
	A.20	La CCNR propose que soit clarifiée la signification de cette interdiction (interdiction totale ou interdiction avec autorisation de remorquer)			Reprise dans le RPNR
	B.1		B.1		Reprise dans le RPNR
	B.2	La CCNR propose que les textes explicatifs soient précisés et que les versions linguistiques soient harmonisées. Dans la version anglaise, il semble que "fairway" devrait être utilisé au lieu de "channel".	B.2		Reprise dans le RPNR
	B.2a		B.2a		Reprise dans le RPNR
	B.2b		B.2b		Reprise dans le RPNR
	B.3		B.3		Reprise dans le RPNR
	B.3a		B.3a		Reprise dans le RPNR
	B.3b		B.3b		Reprise dans le RPNR
	B.4		B.4		Reprise dans le RPNR
	B.4a		B.4a		Reprise dans le RPNR
	B.4b		B.4b		Reprise dans le RPNR

¹³ Selon l'interprétation donnée par le Groupe de travail du règlement de police de cette prescription, la navigation est interdite aux bâtiments dont l'installation de propulsion est en fonctionnement.

<i>CEVNI</i>			<i>RPNR</i>		
<i>Annexe</i>	<i>Para- graphe</i>	<i>Observations</i>	<i>Annexe</i>	<i>Chiffre</i>	<i>Observations</i>
	B.5			B.5	Reprise dans le RPNR
	B.6			B.6	Reprise dans le RPNR
	B.7			B.7	Reprise dans le RPNR
	B.8			B.8	Reprise dans le RPNR
	B.9			B.9	Reprise dans le RPNR
	B.10				Pas de reprise dans le RPNR
	B.11				Reprise dans le RPNR
	B.11a				Reprise dans le RPNR
	B.11b				Reprise dans le RPNR
	C.1			C.1	Reprise dans le RPNR
	C.2			C.2	Reprise dans le RPNR
	C.3			C.3	Reprise dans le RPNR
	C.4	La CCNR propose la reprise du texte supplémentaire du RPNR		C.4	Pas de reprise dans le RPNR
	C.5			C.5	Reprise dans le RPNR
	D.1			D.1	Reprise dans le RPNR
	D.1a				Reprise dans le RPNR
	D.1b				Reprise dans le RPNR
	D.1c				Reprise dans le RPNR
	D.1d				Reprise dans le RPNR
	D.1e				Reprise dans le RPNR
	D.1f				Reprise dans le RPNR
	D.2			D.2	Reprise dans le RPNR
	D.2a				Reprise dans le RPNR
	D.2b				Reprise dans le RPNR
	D.3			D.3	Reprise dans le RPNR
	D.3a				Reprise dans le RPNR
	D.3b				Reprise dans le RPNR
	E.1			E.1	Reprise dans le RPNR
	E.1a			E.1a	Reprise dans le RPNR
	E.1b			E.1b	Reprise dans le RPNR

<i>CEVNI</i>			<i>RPNR</i>		
<i>Annexe</i>	<i>Para- graphe</i>	<i>Observations</i>	<i>Annexe</i>	<i>Chiffre</i>	<i>Observations</i>
	E.1c			E.1c	Reprise dans le RPNR
	E.1d			E.1d	Reprise dans le RPNR
	E.2			E.2	Reprise dans le RPNR
	E.3			E.3	Pas de reprise dans le RPNR
	E.4			E.4	Reprise dans le RPNR
	E.4a			E.4a	Reprise dans le RPNR
	E.4b			E.4b	Pas de reprise dans le RPNR
	E.5	La CCNR propose la reprise du texte supplémentaire du RPNR		E.5	Reprise dans le RPNR uniquement avec le complément proposé
	E.5.1			E.5.1	Reprise dans le RPNR
	E.5.2			E.5.2	Reprise dans le RPNR
	E.5.3	La CCNR propose la reprise du texte supplémentaire du RPNR		E.5.3	Reprise dans le RPNR uniquement avec le complément proposé
	E.5.4	La CCNR propose la reprise du texte supplémentaire du RPNR		E.5.4	Reprise dans le RPNR uniquement avec le complément proposé
	E.5.5	La CCNR propose la reprise du texte supplémentaire du RPNR		E.5.5	Reprise dans le RPNR uniquement avec le complément proposé
	E.5.6	La CCNR propose la reprise du texte supplémentaire du RPNR		E.5.6	Reprise dans le RPNR uniquement avec le complément proposé
	E.5.7	La CCNR propose la reprise du texte supplémentaire du RPNR		E.5.7	Reprise dans le RPNR uniquement avec le complément proposé
	E.5.8	La CCNR propose la reprise du texte supplémentaire du RPNR		E.5.8	Reprise dans le RPNR uniquement avec le complément proposé
	E.5.9	La CCNR propose la reprise du texte supplémentaire du RPNR		E.5.9	Reprise dans le RPNR uniquement avec le complément proposé
	E.5.10	La CCNR propose la reprise du texte supplémentaire du RPNR		E.5.10	Reprise dans le RPNR uniquement avec le complément proposé
	E.5.11	La CCNR propose la reprise du texte supplémentaire du RPNR		E.5.11	Reprise dans le RPNR uniquement avec le complément proposé
	E.5.12	La CCNR propose la reprise du texte supplémentaire du RPNR		E.5.12	Reprise dans le RPNR uniquement avec le complément proposé
	E.5.13	La CCNR propose la reprise du texte supplémentaire du RPNR		E.5.13	Reprise dans le RPNR uniquement avec le complément proposé
	E.5.14	La CCNR propose la reprise du texte supplémentaire du RPNR		E.5.14	Reprise dans le RPNR uniquement avec le complément proposé
	E.5.15	La CCNR propose la reprise du texte supplémentaire du RPNR		E.5.15	Reprise dans le RPNR uniquement avec le complément proposé

		<i>CEVNI</i>			
<i>Annexe</i>	<i>Para- graphe</i>	<i>Observations</i>	<i>Annexe</i>	<i>Chiffre</i>	<i>Observations</i>
	E.6	La CCNR propose la reprise du texte supplémentaire du RPNR		E.6	Pas de reprise dans le RPNR
	E.7	La CCNR propose la reprise du texte supplémentaire du RPNR		E.7	Reprise dans le RPNR uniquement avec le complément proposé
	E.7.1	La CCNR propose le texte suivant : "Emplacement où l'amarrage n'est autorisé que durant le chargement et le déchargement de véhicules."		E.7.1	Reprise dans le RPNR uniquement avec la rédaction proposée
	E.8			E.8	Reprise dans le RPNR
	E.9			E.9	Reprise dans le RPNR
	E.9a			E.9a	Reprise dans le RPNR
	E.9b			E.9b	Reprise dans le RPNR
	E.10			E.10	Reprise dans le RPNR
	E.10a			E.10a	Reprise dans le RPNR
	E.10b			E.10b	Reprise dans le RPNR
	E.11			E.11	Reprise dans le RPNR
	E.11a			E.11a	Reprise dans le RPNR
	E.11b			E.11b	Reprise dans le RPNR
	E.12			E.12	Pas de reprise dans le RPNR
	E.12a				Pas de reprise dans le RPNR
	E.12b				Pas de reprise dans le RPNR
	E.12c			E.12c	Reprise dans le RPNR
	E.12d			E.12d	Reprise dans le RPNR
	E.13			E.13	Reprise dans le RPNR
	E.14			E.14	Reprise dans le RPNR
	E.15			E.15	Reprise dans le RPNR
	E.16			E.16	Pas de reprise dans le RPNR
	E.17			E.17	Reprise dans le RPNR
	E.18			E.18	Reprise dans le RPNR
	E.19			E.19	Reprise dans le RPNR
	E.20	La CCNR propose d'utiliser dans la version allemande la rédaction de la version allemande du RPNR		E.20	Reprise dans le RPNR
	E.21				Reprise dans le RPNR

		CEVNI			RPNR
Annexe	Para- graphe	Observations	Annexe	Chiffre	Observations
	E.22				Reprise dans le RPNR
	E.23	La CCNR propose la reprise des signaux du RPNR		E.21	Pas de reprise dans le RPNR
	E.24			E.22	Reprise dans le RPNR
				E.23	Maintien dans le RPNR
		La CCNR propose la reprise des signaux du RPNR		E.25	Maintien dans le RPNR
7	Section II				
	Intro.				Reprise dans le RPNR
	1				Reprise dans le RPNR
	2				Reprise dans le RPNR
	2 a)				Pas de reprise dans le RPNR
	2 b)				Reprise dans le RPNR
	3				Reprise dans le RPNR
	4	La CCNR propose de ne pas autoriser des signaux comportant un fond noir			Reprise dans le RPNR uniquement avec la restriction proposée. Maintien des exemples figurant dans le RPNR.
8	Titre				
		La CCNR propose la reprise du titre du RPNR			Pas de reprise dans le RPNR
8	Section I				
	1	La CCNR propose de reprendre la définition du chenal navigable de l'article 1.01 du RPNR et de remplacer au paragraphe 2 le mot "bouées" par les mots "signaux de la voie navigable"			
	2				Reprise dans le RPNR mit à l'exception de la 2ème phrase (Pour les canaux, lacs ...)
	3				Reprise dans le RPNR à l'exception des feux à éclats
8	Section II				
	1				Reprise dans le RPNR
	2				Reprise dans le RPNR

<i>CEVNI</i>			<i>RPNR</i>		
<i>Annexe</i>	<i>Para- graphe</i>	<i>Observations</i>	<i>Annexe</i>	<i>Chiffre</i>	<i>Observations</i>
	3				Reprise dans le RPNR
	4				Pas de reprise dans le RPNR
					Pas de maintien du croquis 4 dans le RPNR
8	Section III				Pas de reprise dans le RPNR
8	Section IV A		8	Section III A	
	1			1	Reprise dans le RPNR
	2			2	Reprise dans le RPNR
	3			3	Reprise dans le RPNR à l'exception du passage "(éventuellement à éclats groupés par trois)" et de la dernière phrase
	4				Reprise dans le RPNR
8	Section IV B		8	Section III B	
	1				Maintien du RPNR
	2				Maintien du RPNR
	Croquis 17				Reprise dans le RPNR avec le texte sous le croquis
			8	Section III C	
					Pas de maintien du croquis 10 dans le RPNR
			8	Section IV	
		La CCNR propose la reprise en tant que section X			Maintien du RPNR
8	Section V		8	Section V	
					Reprise dans le RPNR
8	Section VI				Pas de reprise dans le RPNR
8	Section VI				Pas de reprise dans le RPNR
8	Section VII				Pas de reprise dans le RPNR
8	Section VII				Pas de reprise dans le RPNR

<i>CEVNI</i>			<i>RPNR</i>		
<i>Annexe</i>	<i>Para- graphe</i>	<i>Observations</i>	<i>Annexe</i>	<i>Chiffre</i>	<i>Observations</i>
					Pas de reprise dans le RPNR
8	Section IX				Pas de reprise dans le RPNR
9			10		
		La CCNR a présenté une proposition distincte			
10		Sans objet			
